

Assemblée Générale du 28 Décembre 2024

Introduction

Bonsoir à tous, merci d'être venus aussi nombreux, pour assister à l'assemblée générale annuelle de votre Association des Propriétaires de Chalets et d'Appartements à Châtel (AARC)

Cette assemblée se déroulera en deux parties :

La première partie concernant l'assemblée générale statutaire, avec

- Le rapport moral du Président
- Le rapport financier par notre Trésorier (Roland Eisenman)
- La lecture du rapport du contrôleur aux comptes (Roland Eisenman)
- Les informations internes de l'AARC

Lors de la seconde partie de cette soirée

Invités excusés

- Mr le Président de Châtel Tourisme (Mathieu Trincaz)
- Mr le Directeur Commercial SAEM (Michel Girard)
- Mr le Président de l'AARCA (Jacques Cévost)

Nous aurons le plaisir d'accueillir et dialoguer avec

- Mr le Maire Nicolas Rubin (Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie, Conseiller Départemental)
- Mr le Directeur des Portes du Soleil (Fabrice Mezialeck)
- Mr le Directeur des Services (Stéphane Condevaux)

Nous terminerons cette soirée par un pot de l'amitié durant lequel nos invités resteront à votre disposition, pour répondre à vos questions

Assemblée Générale Statutaire

Mr le Trésorier pouvez-vous s'il vous plaît nous confirmer que le **quorum** est atteint et que nous pouvons débiter cette Assemblée Générale annuelle de l'AARC.

Afin de pouvoir ouvrir cette réunion, nous avons besoin d'élire un président de séance et deux scrutateurs.

Qui souhaite être Président de séance ?

Mr Gerard Van Loo

Qui souhaite être scrutateur ?

Mr Pierot

Mr le Président de séance, merci de bien vouloir s'il vous plaît ouvrir cette Assemblée Générale.

Rapport Moral du Président

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre fidélité à votre association des propriétaires de chalets et appartements à Châtel. Certains en sont membres depuis sa création en 1987, d'autres sont venus nous rejoindre au fil des années.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents.

Sans vous, cette association n'aurait pu continuer dans le temps. Vous en êtes les ambassadeurs et nous comptons sur vous pour la promouvoir autour de vous.

L'AARC est toujours l'une des plus importantes associations des propriétaires de chalets et appartements des stations de montagne.

Elle est membre de la FARSM qui regroupe 25 associations de stations de montagne. La Présidence de la FARSM étant assurée par Mireille Sertout (également Présidente de l'association de La Clusaz).

Je tiens à remercier : Tous les membres de notre bureau

Notre webmaster (Jean Michel ALIX) qui dépense énormément de temps à vous tenir informés tout au long de l'année de la vie de votre station, de la vallée d'Abondance et de votre association, sur notre site web et sur notre page Facebook.

Notre trésorier (Roland Eisenman), qui depuis de nombreuses années assure avec rigueur le suivi de notre comptabilité.

Notre Vice-Président (Jean Barthès) et son épouse Marie qui assure avec succès la réalisation du Trophée de Ski de l'AARC. Avec le support de nos partenaires (SAEM, ESF, Ski Club, Châtel Tourisme, Municipalité).

Durant cet exercice 2023/2024, votre Association a dû s'appropriier et suivre différents sujets pouvant avoir un impact sur votre vie de résident en Vallée d'Abondance et dans votre station de Châtel.

Transports en commun : Bus EVAD, liaison Thonon-Châtel

Par une action commune avec l'AARCA auprès de la CPVEA, nous avons été entendus pour que la tarification des bus de liaison Thonon-Châtel et vice versa (ligne 12) soit identique pour tous les résidents dans la vallée d'Abondance, soit 1,20 €.

Par ailleurs, une nouvelle ligne Eva Express a été ouverte pour avoir une liaison directe avec le TGV. Cette ligne part d'Evian destination Châtel (Via Abondance, La Chapelle). Tarif 15 € /pers. Réservation préalable sur le site d'EVAD.

Taxe d'habitation-Surtaxe THRS

Vous avez pu constater une augmentation de votre taxe d'habitation, Cela s'explique par une augmentation de la base fixée par le gouvernement et la révision à la hausse du taux de la communauté de commune CPEVA.

Par ailleurs, la Municipalité n'a pas augmenté son taux pour 2024, soit Ce taux de 27,7 % restant néanmoins l'un des plus élevés des stations de montagne, avant application de la THRS. Nous positionnant sur le podium après La Chapelle d'Abondance 29,43 % avant surtaxe et Megève 25,77%. Loin devant Les Gets 18,62%, Chamonix 15,69%.

En ce qui concerne 2025, ce taux restera inchangé. Quid de 2026 ? Continuer à en parler auprès de votre entourage et particulièrement auprès des châtelains propriétaires de résidences locatives, cela reste un moyen de pression auprès de la municipalité.

Passoires thermiques.

Le sujet d'étendre l'interdiction de location des appartements et chalets saisonniers classés G ou F reste d'actualité. Mais son application reste à être précisée. L'impact économique serait très important pour les stations de montagne. Toutes les stations seraient impactées.

Les propriétaires auront du mal à réaliser les travaux. Beaucoup étant dans des tranches d'âges ne permettant pas des prêts et aides acceptables. A titre d'anticipation, lors de différentes réunions de la FARSM, nous avons reçu le cabinet conseil Hélio reconnu par l'état pour aider à monter un dossier de rénovation. L'ancien président de la FNAIM. Mais nous n'avons pas été très convaincu par leurs propos et il est nécessaire de rester prudent lors de la réalisation d'un dossier d'aides.

Nous avons l'occasion de rencontrer les présidents de la Région Rhône Alpes, et du Département et nous leur avons fait part de notre inquiétude. Nous sommes dans le même bateau, et nous aurons besoin de leur aide financière, si cette mesure vient à être appliquée.

Pour information, la résidence de Vonnas a réalisé ces travaux d'isolation par l'extérieur et le coût est d'environ 300 à 350 000 € pour 28 appartements.

Passons à un registre plus festif pour finaliser ce rapport moral

Nous avons organisé plusieurs événements et sorties durant les saisons d'hiver et été.

En ce qui concerne les sorties, nous avons décidés de prendre en charge les transports de nos adhérents, mais que chaque participant était libre de sa restauration et à sa charge. Pour les personnes extérieures, les tarifs des prestations étant facturés à chacun (transport, visite....).

Le 11 Août 2024 sortie à Chanaz et Hautecombe

Cinquante-huit personnes ont participé à ce déplacement. Transport réalisé par la Sté Gagneux. Remontée du canal jusqu'au lac du Bourget sur bateau électrique, avec commentaires. Passage de l'écluse reliant le canal au Rhône. Puis repas d'excellente qualité dans une ferme auberge et dégustation de vin de Savoie. Puis visite de l'abbaye de Hautecombe.

Le 28 Février 2024, 30ème Trophée de ski de l'AARC

Environ 60 participants ont pu s'affronter de manière conviviale sur le stade du Linga. Le tracé a été réalisé par l'ESF et le Ski Club. Le bon déroulement de l'épreuve et le chronométrage ont été assurés par René Jaquier et son épouse. Un grand merci à eux.

L'épreuve a été avancée à 15h00, pour des raisons de disponibilité du stade, et la suppression du ski nocturne.

La remise des récompenses a été effectuée à partir de 17h30, sous le chapiteau du Linga. Chaque participant ayant reçu un lot. Nous remercions nos généreux donateurs qui ont permis de récompenser chaque participant.

Un pot de l'amitié, assorti de charcuteries, a permis à chacun de finir dans la bonne humeur cet après-midi récréatif.

Merci à notre vice-président (Jean Barthès), de Marie Barthès et Catherine Roquigny, avec le support de Régis Besançon (notre maire du Linga) pour la réalisation de ce trophée.

Le 1 Août 2024, Rando-Rencontre des Associations de résidents des Portes du Soleil

L'association des Gets nous a accueillis très chaleureusement pour cette rando-rencontre.

Nous avons affrété un bus de la Sté Gagneux pour se rendre aux Gets et faciliter Le déplacement sécurisé de chacun. 55 personnes ont répondu présentes.

Le programme a été particulièrement riche, accueil avec viennoiseries, visite du musée de la musique mécanique, randonnée avec visite d'une poterie et explications des techniques, buffet offert par la mairie en présence de Mr le Maire, pique-nique tiré du sac, puis contes sur la vie des Gets.

La météo a été capricieuse, mais a permis un bon déroulement de ce programme. Environ 200 personnes ont répondu à cette rencontre conviviale.

Morzine sera l'organisatrice de la rando-rencontre 2025.

Le 14 Août 2024, concours de pétanque

Les conditions météorologiques ne nous ont pas permis de réaliser ce concours. Une vingtaine de doublettes étaient prêtes à en découdre. Mais à midi l'orage nous a obligé de prendre une décision d'annulation. Avec regrets.

Le 14 Août 2023, repas Auberge de la Dranse

Pour clore cet après-midi, un repas a été organisé à l'Auberge de la Dranse. 46 personnes étaient présentes et ont pu apprécier l'excellent repas préparé par Jean François Rubin.

Un mot sur les conventions

Convention SAEM

Mr Bernard Hugon (Directeur de la SAEM) n'a pas souhaité renouveler la convention, permettant aux membres de l'AARC d'obtenir une réduction de 30 % aux caisses sur les forfaits liberté. Considérant que les promotions proposées durant l'année permettaient à nos membres d'obtenir des conditions préférentielles. Mais aussi que la cour des comptes suivait de près les conditions tarifaires préférentielles et leur application.

Convention Form D'O

Un nouveau Directeur, Mr Jean Rémi DAVID, a été nommé à la tête de Form D'O. Nous avons renégocié la convention et avons obtenu son extension aux forfaits

*saisons en plus des forfaits annuels, avec une réduction de 20% au lieu de 10%.
Le détail des conditions sont disponibles sur le site web*

Trophée de Ski 2025

A ce jour, le trophée de ski pour 2025 n'est pas programmé. Ceci dépendra de la disponibilité physique de ses organisateurs et de leurs soutiens.

Vote rapport moral du président :
Adopté à l'unanimité

Rapport financier (Roland Eisenmann) :
Adopté à l'unanimité

Lecture commissaire au compte :
Adopté à l'unanimité

Informations internes AARC

Je vous ai déjà fait part de mon souhait de passer la main à fin 2026, qui sera une date butoir.

Si d'ici là, des personnes sont intéressées à nous rejoindre, elles sont les bienvenues.

Il serait regrettable que cette association disparaisse, faute d'implication de ses membres.

A ce jour le bureau est composé :

Président : Jean Jacques Roquigny

Vice-Président : Jean Barthès

Trésorier : Roland Eisenmann

Webmaster : Jean Michel Alix

Secrétaire : Catherine Roquigny

Activités : Marie Barthès